

Plénière CRPA – Formation et Emploi

Jeudi 22 juin 2023

Anthy-sur-Léman (74)

50 participants

Dont 26 personnes accompagnées et accueillies



LE CRPA EN QUELQUES MOTS

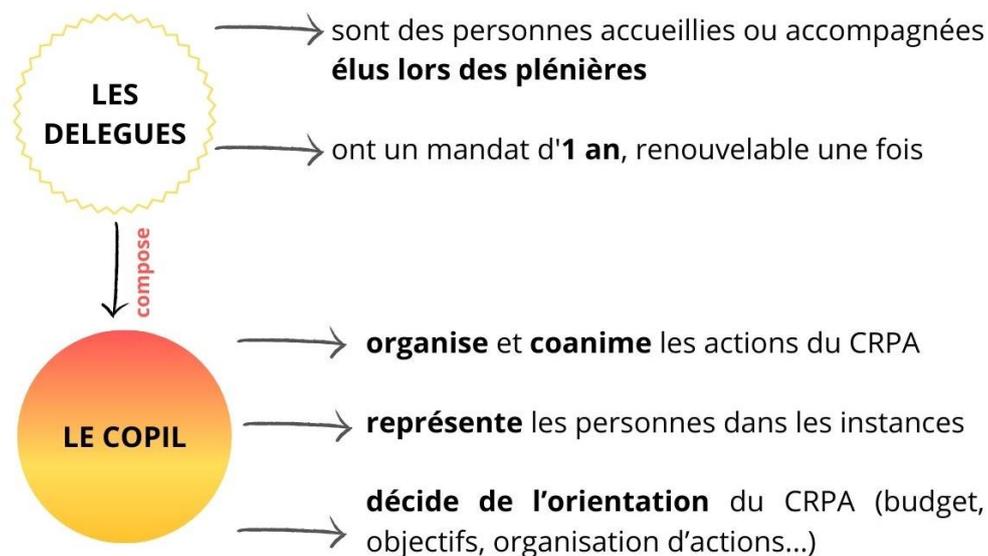
Le projet du CRPA

Le CRPA (Conseil Régional des Personnes Accueillies ou Accompagnées) est né en 2010 pour **favoriser la participation des personnes accompagnées** et accueillies dans l'élaboration des politiques publiques. Les CRPA sont reconnus officiellement par l'Etat par le Décret n° 2016-1440 du 26 octobre 2016.

Nos objectifs :

- Redonner du pouvoir d'agir aux personnes accueillies ou accompagnées
- Promouvoir la participation et la place égale de tous dans les débats et échanges
- Influencer sur les politiques publiques afin d'améliorer les conditions de vie des personnes précaires

Organisation du CRPA



C'est quoi une plénière du CRPA ?

C'est une grande « réunion » qui a lieu **4 fois par an**, au minimum 2/3 des personnes présentes sont des personnes accompagnées/accueillies, ou l'ayant été.

Ces réunions permettent de **recueillir la parole** des personnes accueillies et accompagnées et de **formuler ensemble des propositions** pour améliorer les politiques publiques. Ces propositions seront portées par les délégués du CRPA dans des réunions d'élaboration et de mise en place des politiques publiques.

ATELIER 1 – ACCOMPAGNEMENT A LA FORMATION ET A L'EMPLOI

Les difficultés recensées sont très nombreuses et pluridimensionnelles :

Liées à la précarité des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Age, genre, discrimination - Image de soi/confiance - Fracture numérique - Abus des personnes en situation de précarité - Hausse de la précarité 21 ans + - Langue/garde d'enfant/hébergement - Coût des transports
Avec le monde du travail	<ul style="list-style-type: none"> - « Exigences et codes du monde du travail » - Multiplicité des contrats précaires (intérim, CDD, petits temps de travail) → conséquence sur les minima sociaux - Différence entre la projection de la personne et la réalité de l'emploi/formation
Dans l'accompagnement vers l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Le durcissement des exigences de l'IAE - Demande de papiers administratifs (C.N.I., passeport...) - Effet ping-pong vis-à-vis des services de l'Etat (Cap emploi, Pôle Emploi...) - Complexité du fonctionnement interne de Pôle emploi : question de la mutation vers France Travail et des obligations pour les allocataires - Manque d'institutions pour jeune en décrochage scolaire - Suppression de l'accompagnement - Différences entre les régions
Pour les personnes venant de l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> - Non-reconnaissance de certaines formations en fonction des pays - Durée de validité des documents de séjour

Les participants ont formulé de nombreuses suggestions :

En général	<ul style="list-style-type: none"> - Covoiturage - Améliorer l'orientation professionnelle collège/lycée - Connaître ses droits et les faire appliquer, plaider/militer, s'engager au CRPA ou ATD - Redonner le goût du travail
Sur l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des professionnels dédiés à l'insertion des personnes ressources et partenaires

	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à la formation et aux stages rémunérés - Suivi avant/pendant/après - Avoir un interlocuteur unique
Sur l'insertion	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier l'offre des domaines d'emploi des structures d'insertion - Création d'institution spécialisées dans l'accueil des plus de 21 ans
Sur le monde de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les entreprises - Stage découverte - Reconnaissance des diplômes et de l'expérience



Quel serait le profil d'une personne ressource ?

Pour les participants, il est nécessaire d'avoir un interlocuteur unique, mais il peut y avoir une diversité d'acteurs : avocat, juriste, Défenseur des droits, travailleur social, conseiller Pôle Emploi... Il doit avoir des **qualités d'empathie et d'écoute**.

Quelques projets que les participants souhaitent diffuser :

- OACAS : Emmaüs
- Atelier d'adaptation à la vie active (AVAA)
- Faire une diminution progressive du droit minimum et non pas une rupture directe du droit afin de protéger la personne.

ATELIER 2 – INFORMATION

Quelles difficultés dans l'accès à l'information ?	
Fracture numérique	Non-maîtrise des outils informatiques
	Complexification des sites en ligne
Mobilité	Accès au lieu de formation et d'information
Monétaire	Accès à l'information sur les financements
Formation proposée	Parfois dur de rester assis, se remettre dans le bain , concentration, appréhension « se réadapter soi-même »
Formation adaptée ?	Manque de considération de la demande et de personnalisation
	Pas toujours de réponses adaptées aux spécificités du public
	Difficultés dans les conditions d'accès : trouver des maîtres de stage, âge, inexpérience
Non connaissance	Non information des travailleurs sociaux
	Avoir quelqu'un au téléphone (délai d'attente)
	Beaucoup de dispositifs méconnus « à quel organisme s'adresser ? »
	Outil pas adapté pour la recherche d'information
Information claire	Nécessité d'avoir plusieurs avis point de vue sur l'info
	Information différente si accompagnée d'un TS « On nous impose des changements et nous les subissons », « l'info sur l'accès aux droits, accès formation et emploi n'est pas toujours claire, elle est parfois cachée ou obscure et nécessite de l'autonomie pour y accéder »
	La langue/manque de traducteurs
	Manque de convention partenariale avec les structures IAE
	Manque d' interlocuteur privilégié à Pôle Emploi

Quelles solutions ?	
Des ressources	Un centre de ressources aux accès informatiques selon la situation géographique
	L'info doit être proposée de manière directe aux personnes (FALC : facile à lire et à comprendre, affichage...)
	Développer plus de docs accessibles en libre accès
Information claire	Adapter le vocabulaire et les outils, limiter les acronymes
	Adapter les moyens de communication (numérique)
	Moyens de traduction, interprète et moyens pour les financer
Réseau	Développer du réseau, notamment avec les collectivités locales
	Communication entre le monde pro et l'école

Quelle place pour les associations dans l'accès à l'information ?

Les associations ont une **place essentielle** dans l'accès à l'information comme en témoignent les participants : « elles rattrapent la négligence de l'Etat au niveau de

l'accès à l'information », « elles sont disponibles ayant un lien de confiance avec les personnes accompagnées ».

Les associations ont en effet un **fort réseau partenarial** :

- **Intermédiaire** entre les structures et les canaux de formation
- **+ de rencontres** partenariales, développer le réseau, faciliter le lien
- **Mutualiser** les ressources entre partenaires, accompagner vers
- Collaboration entre les associations

Elles sont aussi considérées comme **plus souples** : « dans le cadre des personnes sans papiers, l'association semble moins officielle, moins crainte ».

Grâce à leur mission de veille et de communication avec les institutions, elles font le **relais** entre les personnes et les acteurs : « ce sont des personnes ressources qui se tiennent informées, et informent les autres (des sentinelles !) ». **Les associations savent traduire l'information aux personnes accompagnées** pour qu'elles prennent du sens dans leur contexte, difficultés, projets. Également, leur place permet **de faire remonter les difficultés rencontrées**.

INTERVENTION DU DEFENSEUR DES DROITS 74

Georges Constantin est délégué local 74 du Défenseur des Droits.

Le Défenseur des Droits est créé en 2011, inscrit dans la Constitution, Autorité Indépendante Judiciaire. **Nous intervenons dans 5 domaines** :

1. **Relation entre administrés et services publics**
2. Défenseur des **Droits des enfants** : de la non-accompagnement d'enfants handicapés (AESH, harcèlement, cantines...)
3. **Lutte contre les discriminations** : avec un numéro d'appel, le **09 69 39 00 00**
4. **Déontologie de la sécurité** : en cas de violences policières > géré par le national
5. Protection des **lanceurs d'alerte** > géré par le national

Nous constatons beaucoup de difficultés avec les administrations, notamment :

- Démarches sur internet : nous travaillons beaucoup sur les programmes informatiques
- Maîtrise des procédures par les personnes : par exemple une demande de titre de séjour est de plus en plus complexe

Le Défenseur des Droits est amené à intervenir, sur les prestations sociales, RSA, sécurité sociale... **Nous avons traité 530 dossiers cette année en Haute-Savoie**.

INTERVENTION sur l'IAE

Le diaporama de l'intervention est disponible en annexe !

Temps d'échanges et de questions

Quel est le nombre de postes ouverts dans la région ?

>>> Un dialogue de gestion avec les structures d'insertion est réalisé chaque année. Nous fixons le nombre de places. Il y a eu des **ouvertures de places pour des postes en administration**. CDDI de 4 mois minimum (1er contrat uniquement)

On peut s'inscrire soi-même ?

>>> Oui, mais parfois les personnes ne sont pas éligibles donc important de passer **par un prescripteur**.



On garde le RSA si on fait 20h ? Est-ce que ça rentre dans les heures du temps de travail obligatoire du nouveau RSA ?

>>> C'est un **contrat de travail classique**, on peut encore RSA pendant 3 mois. Cependant, il est possible de cumuler la prime d'activité.

Est-on payé en mise en situation (stage) ?

>>> Oui car c'est du temps de travail collectif.

J'ai l'impression que les associations ont du mal à trouver des entreprises qui acceptent de prendre des stagiaires ?

>>> Oui, il faut que l'image de l'IAE change ! Au niveau régional, nous travaillons avec les réseaux professionnels (comme le MEDEF ou la CMA) pour faire connaître l'IAE. Cela se construit via le territoire. Dans le 74, il est difficile de recruter (peu de chômage), d'où intérêt des entreprises. Les CIP se forment pour être plus « commercial », développer des partenariats et trouver les offres d'emploi qui conviennent aux personnes.

25% des sorties en emploi durable.

ATELIER 3 – DROIT A LA FORMATION ET AU TRAVAIL

Est-ce que les dispositifs pour accéder à la formation ou à un travail sont-ils suffisants ? Les participants répondent plutôt non, **car les formations proposées sont en lien avec les secteurs en tension**. Il y a **peu de diversité dans les propositions**. Il faut passer par différentes structures et/ou contrats pour aboutir à un CDI. Cependant, le CPF (compte personnel de formation) est une bonne solution.

Problèmes rencontrés pour une formation personnelle et non-imposée	
Mobilité	Mobilité ou proposition géographique inadaptée
Formations	Proposition d'activité inadaptée (pénibilité)
Accès	Critères d'accessibilité des formations (niveau exigé, effectifs, durée de la formation...) Complexité des démarches administratives « Tout le monde n'est pas inscrit au Pôle emploi et le peu qui y sont inscrits sont souvent radiés »
€	Financement. Attention aux arnaques formation CPF

Quelles solutions ?	
Accompagnement	Interaction visuelle et physique avec les référents Pôle Emploi
	Job dating « informatif » → se rencontrer, donner accès à l'information : le Tinder de l'emploi
	Mieux cibler/trier les propositions de formation/travail en fonction des compétences des demandeurs d'emploi
	Levée des freins à la mobilité, l'hébergement
Quelles formations ?	Développer certains secteurs
	Décloisonner les parcours de formation
	Pouvoir cumuler CPF + différentes aides régionales et départementales
Pôle Emploi	Plus de souplesse pour les rdvs (ne pas être radié des listes au 1er rdv manqué même si excuse valable)
	Meilleure qualification des conseillers
	Faciliter l'accès au médiateur en cas de litige
	Entente entre formateurs et entrepreneurs
	Meilleure coordination entre les structures

EVALUATION DE LA JOURNEE

20 évaluations ont été complétées par 5 personnes accueillies, 13 travailleurs sociaux et 3 « autres » (DREETS, stagiaires). Les participants sont venus « à titre informatif », « pour insertion professionnel », le « partage », ou encore « rencontrer l'équipe ».

Les résultats du questionnaire :

	Très satisfait	Neutre	Pas satisfait
J'ai appris des choses sur mes droits, sur les dispositifs	12	7	1
Les interventions étaient intéressantes	19	2	
J'ai pu prendre la parole	18	4	
Ma parole a été entendue	18	4	
Nous avons imaginé ensemble des solutions	20	2	
J'ai rencontré d'autres personnes qui vivent des situations similaires	18	3	
J'ai bien mangé	21	1	
J'ai passé un bon moment	22		

Par rapport à la dernière plénière du **16/02/2023**, nous pouvons remarquer que :

1. **Moins** de personnes ont appris des choses sur leurs droits
2. **Autant** de personnes ont été entendus
3. **Tous les participants** ont passé un bon moment et ont imaginé des solutions ensemble

D'autres remarques à nous partager ?

« Bonne ambiance et des choses intéressantes »

« Pour la présentation de l'IAE, des témoignages auraient été intéressants »

« Témoignages de personnes IAE avec de l'expérience »



REMERCIEMENTS

Merci à tous les participantes et participants pour leur présence et leur enthousiasme !

Merci à nos intervenants et intervenantes pour leur disponibilité, et le temps consacré à nos questions et échanges.

Un grand merci à Ivan et l'équipe de la Passerelle pour nous avoir aidé à trouver un lieu, un prestataire pour le repas, et d'avoir été aussi investi dans la **réussite de cette plénière**.

Sujets votés par les participants :

- Comment avoir le choix et les moyens d'une alimentation saine et équilibrée ? - 22 voix
- Sécurité sociale de l'alimentation - 16 voix
- Précarité et alimentation - 12 voix
- Gaspillage alimentaire - 11 voix
- Comment apprendre aux personnes à mieux cuisiner afin de mieux s'alimenter en restant abordable pour le budget personnel ? - 10 voix
- Accès à une alimentation de qualité - 6 voix
- Equilibre alimentaire - 6 voix

PROCHAINE PLENIERE

Jeudi 7 septembre à Francheville (Rhône)

Précarité alimentaire

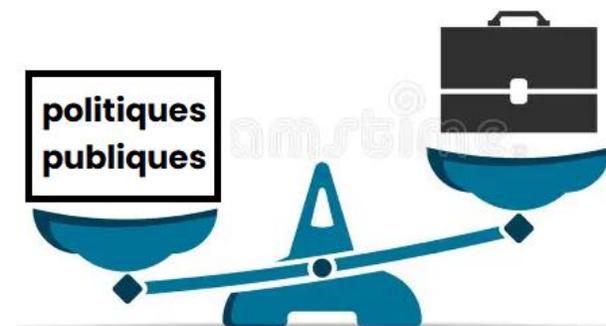


Pour en savoir plus : laetitia.gawlik@armedusalut.fr - 07 77 26 96 09

Les politiques de l'emploi



Les interventions publiques qui ont pour objectif de corriger les déséquilibres du marché du travail et leurs conséquences négatives.



Indemnisation (chômage)

Formation professionnelle

Accompagnement des demandeurs d'emploi

Soutien à la création d'activité

Lutte contre les discriminations

Etc...

Accompagnement des demandeurs d'emploi



L'Insertion par l'Activité Economique

I A E

L'Insertion par l'Activité Economique



IAE

C'est quoi ?

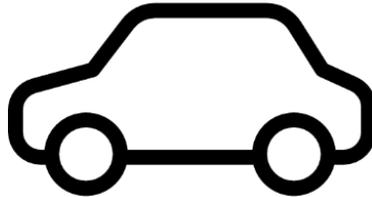
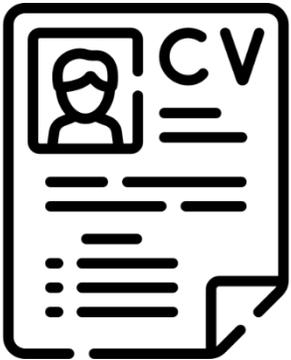
Une politique publique pour l'accès à l'emploi durable pour toutes et tous.

L'Insertion par l'Activité Economique

IAE

C'est pour qui ?

Pour celles et ceux **qui cherchent un emploi** et **ont besoin d'un accompagnement**.



L'Insertion par l'Activité Economique

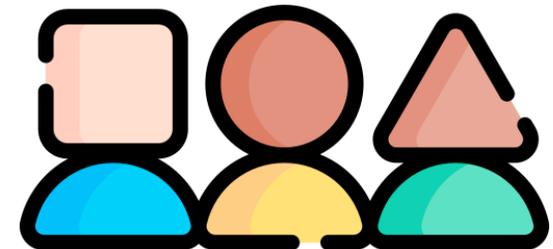
I A E

C'est pour qui ?

Les Structures de l'IAE accompagnent par exemple :

- les personnes qui sont **bénéficiaires du RSA**,
- qui n'ont **pas travaillé pendant longtemps**,
- qui n'ont **pas eu de diplôme** ou fait de formation,
- qui **sortent de prison**,
- qui ont des **difficultés à parler et lire** le français,
- pour qui le parcours « classique » (CV + lettre de motivation + entretien) n'est pas adapté,
- **entre autres...**

En bref, l'IAE accompagne des personnes très différentes.



L'Insertion par l'Activité Economique

I A E

Comment ?

En les embauchant en **CDDI** (**C**ontrat à **D**urée **D**éterminée d'**I**nsertion)



C'est un **contrat particulier pendant lequel la personne travaille** (elle a un poste et un salaire) mais **elle est aussi accompagnée** pour :

- **trouver un emploi durable** (faire des stages, des formations, rencontrer des employeurs...)
- **chercher des solutions** pour les difficultés qu'elle a (pour se déplacer, se loger, faire garder un enfant...)

L'Insertion par l'Activité Economique

IAE

Toutes les Structures de l'IAE sont pareilles ?

Elles ont des points communs, qu'on retrouve dans le sigle IAE :

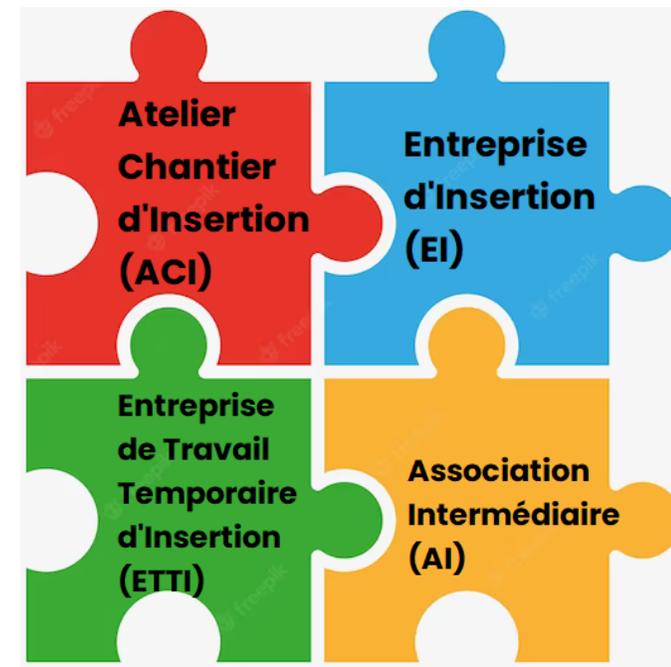


Insertion → leur objectif est d'accompagner, elles sont soutenues par l'Etat pour cette mission d'insertion

Activité Economique → elles fonctionnent comme une entreprise « classique »
(elles vendent des produits ou des services, signent des contrats, versent des salaires... Elles sont employeurs.)

L'Insertion par l'Activité Economique

I A E



Toutes les Structures de l'IAE sont pareilles ?

Il y en a une grande variété !

Il y en a **4 types** : parfois on travaille directement dans la structure (ACI et EI), et parfois on fait des missions comme dans une agence d'intérim (AI et ETTI)

Le nombre d'heures (de quelques heures à 35h par semaine) **et l'accompagnement varient** aussi **en fonction des besoins et des parcours** (logement, santé, mobilité, formation...)

L'Insertion par l'Activité Economique

IAE



Toutes les Structures de l'IAE sont pareilles ?

Il y en a une grande variété !

Elles sont partout (en centre-ville comme à la campagne).

Les missions peuvent être très différentes (espace vert, vente, couture, cuisine, nettoyage... mais pas que !)

et il y a des conditions et des postes différents dans chaque structure.

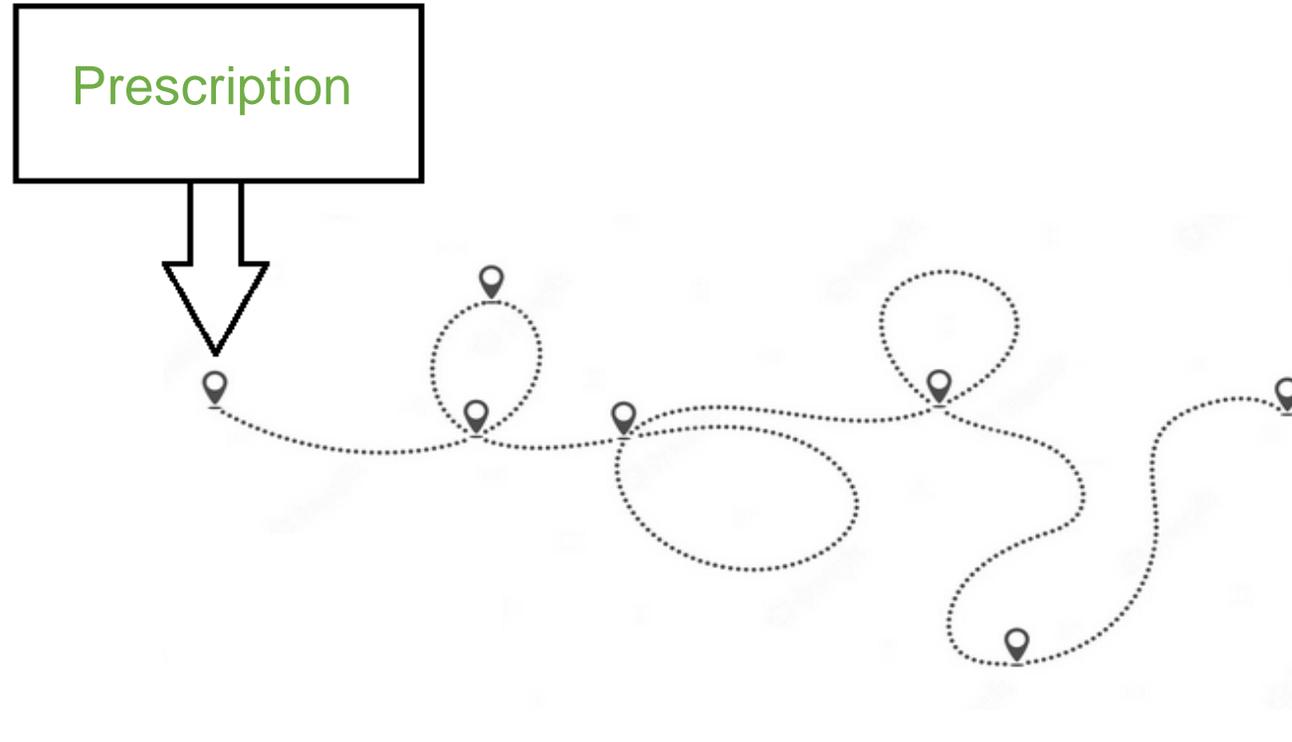


Missions
Temps de travail
Accompagnement ...



Chaque parcours est différent

Comment je **commence** un parcours dans l'IAE ?



Définition de prescription :
Indiquer ou recommander précisément ce qu'il faut faire.

Exemple :
Le médecin prescrit un soin lorsqu'on va le voir pour un problème de santé.
Le référent Pôle Emploi prescrit un parcours dans l'IAE si cela peut répondre à notre projet.

Comment je commence un parcours dans l'IAE ?

Qui sont les « prescripteurs » ?

Il y en a beaucoup : liste complète sur [le site du gouvernement](#)



Educateurs et
éducatrices

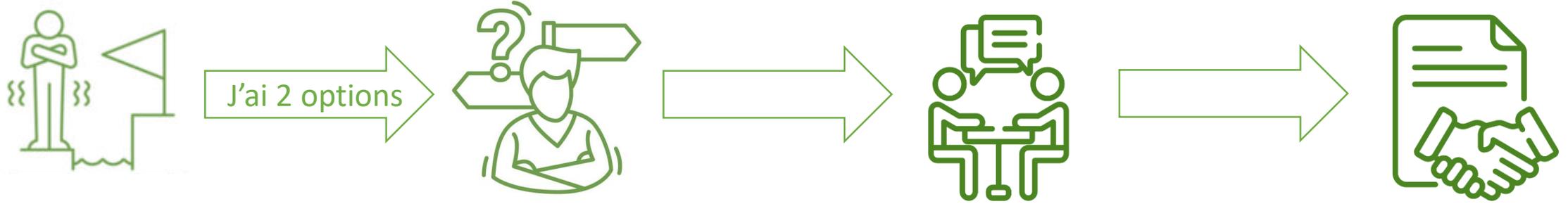


Assistants et
assistantes social

Référent Pôle Emploi
ou RSA

etc...

Comment je commence un parcours dans l'IAE ?



Je cherche un emploi
mais
j'ai des difficultés
pour réaliser ce projet

(exemples : formation,
savoir ce que j'ai envie de
faire, me déplacer, lire et
parler le français...)

Aller voir une SIAE
que je connais
pour lui en parler

Echanger avec un prescripteur

Exemples :
l'éducatrice de mon CHRS
ou de mon CADA,
mon référent RSA
ou Pôle Emploi,
l'agent du CCAS
ou de la CAF...

La SIAE réalise
un diagnostic
socio-professionnel :
mes attentes,
les critères d'éligibilité
(être au chômage depuis plus de an,
être bénéficiaire du RSA,
avoir eu un parcours de rue,
sortir de prison...)

Le prescripteur m'oriente
vers une structure
où j'aurai un accompagnement
en fonction de mon projet
et des mes besoins

Je « postule » pour
signer un **CDDI**
dans cette SIAE.
J'obtiens un
PASS IAE à partir
de mon 1^{er} jour de
travail.
Il est valable 2 ans
maximum.

Comment se déroule un parcours dans l'IAE ?



La durée et le renouvellement de mon CDDI

L'accompagnement de l'équipe
(projet professionnel, administratif, formations que je vais suivre...)

...

Tout va dépendre de mon projet et de mes besoins

Comment se déroule un parcours dans l'IAE ?

Monter en
compétences

Montrer ses
atouts



Trouver des
solutions

(logement, santé,
déplacement...)

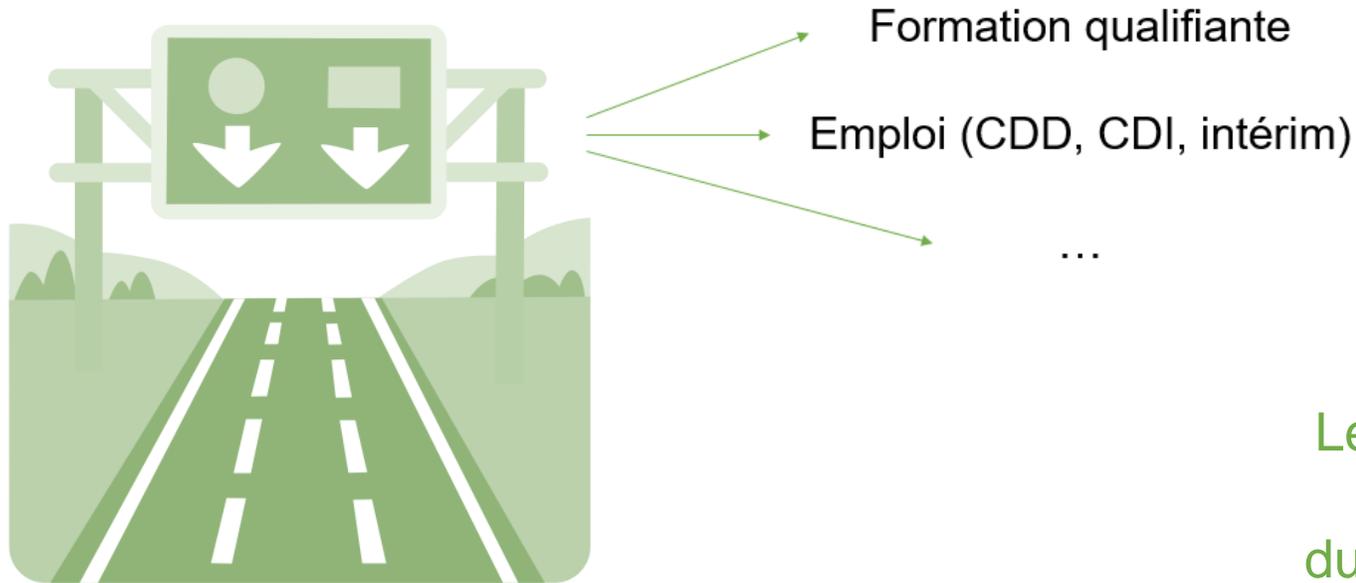
Se former

Découvrir des
métiers,
des entreprises
Faire des stages
...

Des bilans réguliers sont réalisés
pour construire un projet professionnel, le tester, le valider ou le réajuster...
pour atteindre son objectif (CDI ou CDD, formation qualifiante...)

Comment on **termine** un parcours dans l'IAE ?

Plusieurs sorties sont possibles



Le lien avec la SIAE
ne s'arrête pas
du jour au lendemain



Suivi en entreprise
suspension du CDDI le temps d'une formation ou d'une période
d'essai
négociation pour transformer un CDD en CDI

...

Qui travaille dans les SIAE ?

Des personnes en CDDI, mais aussi...

Des « permanents »

des directeurs et directrices

des agents d'accueil, du personnel administratif

des conseillers et conseillères en insertion professionnelle

des encadrants et encadrantes techniques

Etc ...



Pour marcher, la SIAE a 2 jambes :

la **production** et l'**accompagnement** global

Développer des compétences, travailler en équipe, s'intégrer dans une entreprise, remplir ses missions...

Faire des formations et des stages, développer un projet d'emploi durable, trouver des solutions aux difficultés, travailler en partenariat...

En bref...

L'Insertion par l'Activité Economique

IAE

Objectif : **permettre l'accès à un emploi « classique » et durable pour toutes et tous**

En proposant un **poste rémunéré** et un **accompagnement global** durant **maximum 2 ans**

Permet d'occuper un poste pour [re]découvrir le monde du travail, [re]découvrir ses compétences, se former, avoir une expérience en plus...

+

Être accompagné pour trouver l'emploi qui convient, mais aussi de manière globale (logement, santé, mobilité...)

De nombreux professionnels orientent et accompagnent...



**Qu'importe la situation,
le premier pas
vers l'objectif emploi,
c'est d'en parler !**

Pour en savoir plus :



Des vidéos

[L'IAE décodé en 3 min](#)

[Présentation du secteur de l'IAE](#)

[Un exemple : présentation d'une SIAE de maraîchage en Haute-Savoie](#)



Sur internet

Le site du gouvernement avec ses [questions/réponses](#)

Les [critères pour être recruté](#) par une SIAE

La liste des [prescripteurs](#) pour commencer un parcours dans l'IAE